



---> inciter les jeunes à s'engager

Qu'est-ce que la cogestion ?

La cogestion consiste à réunir des hauts fonctionnaires – qui prennent habituellement des décisions – et des représentants des jeunes issus du secteur concerné par ces décisions.

Comment fonctionne la cogestion au Conseil de l'Europe?

Des représentants d'organisations non gouvernementales de jeunesse se réunissent avec des représentants des gouvernements pour élaborer une position commune quant aux priorités, aux objectifs annuels ou pluri-annuels, aux principales enveloppes budgétaires et aux spécifications nécessaires au budget du secteur de la jeunesse dans son ensemble, dans le cadre politique et budgétaire établi par le Comité des Ministres .

Le Conseil de l'Europe

Une organisation politique créée en 1949 à Strasbourg visant à promouvoir:

- ❖ la démocratie pluraliste,
- ❖ les droits de l'homme,
- ❖ l'Etat de droit.

Le Conseil de l'Europe propose également des réponses communes aux défis de la cohésion sociale et de la diversité culturelle. Le Conseil de l'Europe compte 47 Etats membres et comprend 800 millions d'Européens.

---> Le Conseil de l'Europe et les jeunes

Construire ensemble l'Europe depuis 40 ans

Depuis 40 ans, le Conseil de l'Europe et les jeunes travaillent ensemble à la construction d'un monde meilleur, plus uni et plus sûr.

Nous sommes des pionniers dans le domaine de la politique de jeunesse, la seule organisation au monde qui donne aux organisations de jeunesse et aux gouvernements un poids égal dans la prise de décision sur la politique, les priorités et les programmes de jeunesse.

Depuis plus de 40 ans, nous sommes l'élément moteur du travail et de la politique de jeunesse en Europe, et nous ouvrons de nouvelles voies par le biais de politiques, d'approches et de ressources pédagogiques innovantes.

Chaque année, près de 5 000 jeunes résident et se forment dans nos deux Centres européens de la jeunesse, et notre Fonds européen pour la jeunesse soutient un projet de jeunesse par jour ouvrable – 300 financements par an impliquant plus de 15 000 jeunes

Les jeunes ne sont pas passifs. Ils peuvent et veulent trouver des solutions aux défis qu'ils doivent relever aujourd'hui. Ils constituent une ressource considérable et l'Europe a besoin de leur énergie. Les jeunes sont les citoyens de demain, mais ils représentent aussi le présent, et c'est au présent qu'ils prennent des décisions au sein du Conseil de l'Europe.



Le Conseil consultatif pour la jeunesse



PREMS 46713



Comment prendre contact?

advisorycouncil@coe.int

 www.facebook.com/AdvisoryCouncilOnYouth
www.coe.int/jeunesse





---> Qu'est-ce que le Conseil consultatif pour la jeunesse?

Le Conseil consultatif pour la jeunesse (CC) est un organe du Conseil de l'Europe composé de 30 représentants issus d'ONG et de réseaux de jeunesse qui donnent leur avis sur toutes les activités du secteur de la jeunesse et y apportent leur contribution. Il s'assure par ailleurs que les jeunes soient impliqués dans d'autres activités du Conseil de l'Europe.

Le CC est le partenaire non gouvernemental des organes cogérés du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe.

Que fait le Conseil consultatif pour la jeunesse?

- ❖ Il contribue à l'intégration de politiques de jeunesse dans l'ensemble du programme d'activités du Conseil de l'Europe.
- ❖ Il émet des avis et fait des propositions au Conseil de l'Europe sur des questions d'ordre général ou particulier concernant la jeunesse, sur les priorités, les résultats attendus et les allocations budgétaires du secteur de la jeunesse.
- ❖ Il désigne parmi ses membres, élus pour deux ans, ses représentants au sein du comité de programmation pour la jeunesse.
- ❖ Il envoie des représentants à des manifestations ad hoc ou statutaires avec pour objectif d'assurer la visibilité du travail du Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse, et ces représentants rendent compte au Conseil consultatif pour la jeunesse en vue de tout suivi nécessaire.

---> Quelques exemples d'événements récents et du processus de suivi du conseil consultatif

Enter 2 ! Accès des jeunes aux droits sociaux

- ❖ Cette activité a débouché sur une recommandation de l'Assemblée parlementaire au Comité des Ministres sur « L'accès des jeunes aux droits fondamentaux ».

Les jeunes contre le discours de haine en ligne

- ❖ Un « Mouvement contre le discours de haine », lancé le 22 mars 2013, impliquant les Etats membres et les représentants de la jeunesse a pour objectif de combattre le discours de haine en ligne.

Jeunes ambassadeurs pour la paix

- ❖ Cette activité promeut et soutient l'action des jeunes dans les activités de renforcement de la paix qui contribuent au vivre ensemble dans la dignité et le dialogue.

Plan d'action des jeunes Roms

- ❖ Ce plan est la réponse du Conseil de l'Europe aux défis auxquels sont confrontés les jeunes Roms aujourd'hui en Europe.

Événements jeunesse précédant les conférences du Conseil de l'Europe des ministres responsables de la jeunesse

- ❖ Le dernier événement s'est tenu les 22 et 23 septembre 2012 à Saint-Petersbourg, avant la 9^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables de la Jeunesse

Engagement dans le Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse

- ❖ Le Conseil consultatif pour la jeunesse est membre du groupe d'experts sur la reconnaissance et la validation du travail de jeunesse et de l'apprentissage non formel.

---> Les organes du Conseil de l'Europe avec lesquels le CC travaille

- ❖ L'Assemblée parlementaire
- ❖ Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
- ❖ La Cour européenne des droits de l'homme
- ❖ Le Commissaire aux droits de l'homme
- ❖ La Conférence des organisations internationales non gouvernementales
- ❖ La Direction de l'éducation
- ❖ La Direction de la cohésion sociale et de la diversité

Une plus grande collaboration avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe est prévue.

---> Comment m'engager?

- ❖ Contactez-nous et faites-nous part de votre contribution
- ❖ Devenez membre

---> Comment devenir membre du Conseil consultatif pour la jeunesse?

Tous les deux ans, deux appels à candidatures sont publiés pour un mandat de deux ans:

- ❖ un appel de la part du Forum européen de la jeunesse (YF) pour les organisations non gouvernementales de jeunesse ou Conseils nationaux de jeunesse qui sont membres du YF;
- ❖ un appel de la part du Conseil de l'Europe pour les organisations ou réseaux de jeunesse qui ne sont pas membres du YF. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page Facebook du Conseil consultatif pour la jeunesse: www.facebook.com/AdvisoryCouncilOnYouth Vous pouvez également contacter le secrétariat du Conseil consultatif pour la jeunesse auprès du Conseil de l'Europe: advisorycouncil@coe.int.